



**SELECTION NOMINATIVE
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK
2017**

**FREESTYLE
Senior et Junior**

A. Sélection Equipe de France Freestyle 2017

1. Rappel du programme du collectif

Championnat du Monde San Juan (ARG) du 20 novembre au 2 décembre 2017 (préparation terminale et compétition)

2. La sélection sous réserve de satisfaire aux règles administratives

2.1. Collectif senior

KAYAK HOMME (3)	
Nom Prénom	Club
DUMOULIN Mathieu	CK M J C MILLAU (12)
DEVRED Sébastien	WONDERLANDE KAYAK SCHOOL (36)
LANAO Fabien	STADEOCESTE TARBAIS C.K. (65)
CANOË HOMME (3)	
Nom Prénom	Club
DEVRED Sébastien	WONDERLANDE KAYAK SCHOOL (36)
LAY Tom	NO PASA NADA (42)
MOUSTROU Jean-Yves	ORTHEZ NAUTIQUE C.K. (64)
KAYAK DAME (1)	
Nom Prénom	Club
DEVILLEZ Marlène	VORAY CANOE KAYAK (70)

2.2. Collectif junior

KAYAK HOMME (2)	
Nom Prénom	Club
DOLLE Tom	S.V. VAULX EN VELIN (69)
REAU Corentin	WONDERLANDE KAYAK SCHOOL (36)
KAYAK DAME (0)	
Nom Prénom	Club
<i>Pas de sélection</i>	

3. Rappel des règles de sélection

3.1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Directeur Sportif après avis du manager « Freestyle » et du Vice-Président en charge du Haut-niveau pour cette activité.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre sportif pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

3.2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2017

- Dans l'épreuve **Kayak Homme senior**, sur la base du classement de sélection 2017, **0 à 3 sportifs** peuvent être proposés à la sélection.

- Dans l'épreuve **Canoë senior**, sur la base du classement de de sélection 2016, **0 à 3 sportifs** peuvent être proposés à la sélection.
- Dans l'épreuve **Kayak dame senior**, sur la base du classement de sélection 2016, **0 à 1 sportives** peuvent être proposées à la sélection.
- Dans l'épreuve **Kayak homme junior**, sur la base du classement de sélection 2017, **0 à 2 sportifs** peuvent être proposés à la sélection.
- Dans l'épreuve **Kayak dame junior**, sur la base du classement de sélection 2017, **0 à 1 sportive** peut être proposée à la sélection.

3.3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Freestyle 2017 » et aux respects des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.

B. Sportifs autorisés au championnat du Monde sur les quotas supplémentaires

1. Rappel de la compétition concernée

Championnat du Monde San Juan (ARG) du 28 novembre au 2 décembre 2017

2. Les sportifs autorisés sous réserve de respecter les démarches médicales

2.1. Sportifs senior

KAYAK HOMME (2)	
Nom Prénom	Club
RICHARD Thomas	CK M J C MILLAU (12)
KERNIN Gaël	CK M J C MILLAU (12)
CANOË MONO PLACE HOMME(0)	
Nom Prénom	Club
Quota ICF complet	
KAYAK DAME (4)	
Nom Prénom	Club
HELYE Marie	S.V. VAULX EN VELIN (69)
HERVO Jérphine	WONDERLANDE KAYAK SCHOOL (36)
MICHAUD Océane	CLUB UNIVERSITAIRE PALOIS PYRENEES EAU VIVE (64)
CHIRON Cécile	C.K. MORTAGNE SUR SEVRE (85)

2.2. Sportifs junior

KAYAK HOMME (1)	
Nom Prénom	Club
HELLO Julien	CK M J C MILLAU (12)
KAYAK DAME (1)	
Nom Prénom	Club
CHASSING Imogen	CLUB DE CANOE-KAYAK DES ECRINS (05)

3. Rappel du règlement de sélection 2017

Les quotas supplémentaires disponibles pour la France sur les Championnats d'Europe, pourront être utilisés, **sans aucune prise en charge de la FFCK** sur proposition du directeur sportif et après validation du Directeur Technique National.

Le choix des sportifs pouvant utiliser ces quotas supplémentaires est effectué sur la base du classement de sélection 2017.

L'inscription du Championnat du Monde 2017 de ces sportifs est conditionnée par le respect des démarches médicales prévues dans la convention individuelle « Athlète sélectionné en Équipe de France Freestyle 2017 ».

4. Rappel du règlement international ICF Freestyle en vigueur (*) pour les épreuves définies dans le règlement de sélection Equipe de France Freestyle 2017

20.4 Team sizes. [TR]

- K-1 Surface Men - 5
- K-1 Surface Women - 3
- K-1 Surface Junior Men - 3
- K-1 Surface Junior Women - 2
- C1 Surface Unisex -3

(*) Les modifications 2017 concernant cet article 20.4, précise que la catégorie **K-1 Dame Sénior** passe désormais de 3 à **5 places**.

C. Délai de confirmation de participation au Championnats du Monde 2017

Afin de permettre aux sportifs suivants au classement de sélection 2017 de remplacer dans les meilleures conditions les sélectionnés ne pouvant ou ne souhaitant pas honorer leur sélection, un délai de confirmation de participation au Championnats du Monde 2017 pour les sélectionnés du collectif sénior et junior, ainsi que ceux des quotas supplémentaires ICF, est fixé au **17 septembre inclus**.

Pour ce faire, chaque sportif sélectionné doit envoyer :

- un courrier (ou email) au directeur sportif ou au manager Freestyle stipulant qu'il participera aux Championnats du Monde de San Juan (ARG) du 28 novembre au 2 décembre 2017,
- la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Freestyle 2017 » signée

Après le 17 septembre, le sportif suivant au classement de la course de sélection pourrait être sélectionné pour le championnat du Monde **sans aucune prise en charge de la FFCK**, sur décision du Directeur Technique National.